

Etudes marketing auprès des assurés – Recueil des informations

Inscription cadre

Date de mise en œuvre	Juin 2014
Finalité principale	Afin d'améliorer la connaissance du comportement des assurés et de leurs attentes, la CNAMTS réalise des études de marketing, de gestion du risque et d'évaluation de satisfaction.
Méthodologie de l'étude	<p>Pour ce faire, la CNAMTS peut faire appel à des prestataires extérieurs qui utiliseront leurs propres panels.</p> <p>La CNAMTS ou les organismes locaux pour les besoins des études de la CNAMTS peuvent également fournir aux prestataires des fichiers comportant des informations nominatives.</p> <p>Ces prestataires s'engagent à respecter la loi Informatique et Libertés et doivent fournir un engagement de confidentialité et de non réexploitation des données.</p> <p>Les informations peuvent être recueillies sous format papier, par téléphone, par internet, face à face ou au sein d'un groupe.</p>
Information des personnes et recueil du consentement	<p>La mention suivante doit être communiquée à l'assuré avant tout recueil d'informations :</p> <p><i>« Conformément aux dispositions de la loi Informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant ainsi qu'un droit d'opposition au traitement de vos données.</i></p> <p><i>Vous êtes informés que le traitement de vos données sera effectué de manière anonyme et globale, par groupe, et jamais de façon individuelle »</i></p>
Service chargé de la mise en œuvre	Les services de la CNAMTS ou les prestataires choisis dans le cadre de marchés notifiés.
Service chargé du droit d'accès	CNAMTS : Cil de la CNAMTS ou Directeur des organismes locaux
Catégories de personnes concernées	Etudes auprès de tous les bénéficiaires de l'assurance maladie y compris de ses services et produits.

Catégories de données traitées	<p>Les informations peuvent comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nom, prénom, âge, sexe - adresse, téléphones, mails, - profession, - informations relevant de l'enquête - toute donnée issue des bases de remboursement, administrative ou de suivi des services et produits de l'assurance maladie (sans NIR) <p>Lorsque la CNAMTS fait appel à un prestataire, selon les dispositions du marché, les fichiers fournis par l'assurance maladie sont détruits par le prestataire dans les six mois suivants la livraison de l'étude.</p>	
Catégories de destinataires		Données concernées
	CNAMTS	<u>Résultats agrégés anonymes</u>
Durée de conservation	Pendant la durée de l'étude avec destruction des fichiers au plus tard 6 mois augmentée d'un délai de gestion de 6 mois, puis archivage pendant la durée des recours contentieux.	